

Principe de l'autoconsommation

Une installation photovoltaïque en autoconsommation permet de produire de l'électricité par le biais des modules solaires et de consommer directement cette énergie.

Nos maisons, nos bureaux, nos ateliers de fabrication, nos industries sont aujourd'hui largement équipées d'appareils électriques, de systèmes énergivores. Ils fonctionnent toute la journée :

- Pour un particulier : réfrigérateur, congélateur, appareils en veille, chauffe-eau électrique, pompe de piscine,...
- Pour un professionnel : groupe froid, machine outils, climatisation/chauffage...

La consommation électrique de ces installations pèse lourd sur nos factures. Et ce coût va progressivement croître davantage dans les années à venir.

L'autoconsommation est une solution :

- facile : peu de formalités administratives,
- à des coûts accessibles : l'autoconsommation sort du cadre de l'intégration totale des installations (régis dans les contrats de revente) et réduit considérablement le coût matière et le coût-temps de l'installation,
- souple : plusieurs alternatives d'installations sont possibles (voir notre gamme ALTERRE NATIVE)

Autoconsommation DIRECTE :

Tous ces appareils consomment naturellement l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques au moment où cette énergie est produite (**autoconsommation directe**).

Le dimensionnement de l'installation photovoltaïque en autoconsommation DIRECTE varie en fonction de la consommation du producteur (particulier ou professionnel).

Voir notre gamme ALTERRE NATIVE.

L'installation va répondre à une consommation moyenne annuelle, représentant 20 à 40 % de la consommation, impactant directement sa facture. Bien évidemment, l'utilisation du réseau public reste donc indispensable.

Gérer le surplus de production

Une installation en autoconsommation DIRECTE produit, durant certains mois de l'année, de l'énergie non consommée sur place.

Qu'advient-il de cette énergie ?

Deux possibilités :

- Injection dans le réseau de distribution d'électricité, avec ou sans un contrat dit de revente du surplus où seule l'électricité non autoconsommée est vendue à EDF.
- Stockage Batterie : avec la bonne configuration de batteries, le stockage de l'énergie photovoltaïque qui n'est pas consommée, permet à la nuit tombée de puiser dans les batteries toute l'électricité dont le producteur a besoin.

En route vers l'optimisation énergétique...

Devenir producteur de sa propre énergie électrique et mettre en place des systèmes de stockage sont certes deux axes permettant de réduire son coût énergétique.

Il est possible d'aller plus loin...

Poser une réflexion sur ses modes de consommation d'électricité, modifier en conséquence ses habitudes (sans générer de contraintes), prévoir des outils de pilotage des appareils fortement consommateurs, va permettre l'optimisation de sa consommation et du coût qui en découle.

MOBASOLAR a développé une gamme ALTERRE NATIVE dédiée aux procédés spécifiques de l'autoconsommation.